



Traité Kilaim

Michna 2 - Chapitre 6

עָרִיס שֶׁהוּא יוֹצֵא מִן הַמְדֻרְגָה,
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר בֶּן יַעֲקֹב אָמַר:
אִם עוֹמֵד בְּאֶרֶץ וּבוֹצֵר אֶת כָּלוּ, הֲרִיזָה אוֹסֵר אַרְבַּע אַמּוֹת
בְּשָׂדֵה;

וְאִם לֹא, אֵינוֹ אוֹסֵר אֶלָּא כְּנֻגְדּוֹ.
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אָמַר:
אִף הַנוֹטֵעַ אַחַת בְּאֶרֶץ וְאַחַת בַּמְדֻרְגָה,
אִם גְּבוּהָהּ מִן הָאֶרֶץ עֶשְׂרֵה טַפְחִים, אֵינָה מְצַטְרֶפֶת עִמָּה;
וְאִם לֹא, הֲרִי זֹו מְצַטְרֶפֶת עִמָּה.

Si un 'ariss (une treille) [dont les branches rampantes] dépassent d'un échelon, Rabbi Eliézer ben Yaakov dit : Si en se tenant sur le sol, on peut vendanger tous [le raisin], celle-ci interdit quatre coudées dans le champ, mais sinon, elle n'interdit que [la surface] en dessous de lui (l'espace sous les branches). Rabbi Eliézer dit : De même, si on a planté une [rangée] sur le sol et une autre sur l'échelon, si elle est à dix tefa'him de hauteur du sol, elles ne s'associent pas [pour former une vigne], mais sinon, elles s'associent.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions